



Commission Paritaire Spéciale des IAE de l'Office National des Forêts 23 mai 2019

Compte-rendu

Syndicat de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

Présents :

EFA-CGC : Mme Sarah Colas-Matuska, Mme Sylvie Demirdjian, M. Lionel Richoilley et M. Sébastien Etienne.

Représentants IAE HC : M. Paul Hett (nommé par l'administration)

Administration ONF : M. Frédéric Kowalski (Président), Mme Béatrice Longechal, Mme Brigitte Schrive, M. Etienne Delannoy, Mme Nathalie Cantin. Le DRH M. Bourgoïn et Mmes Brigot-Coquet et Fialeix de la DRH assistaient aussi à la réunion

A noter la présence de M. Roussel, IGAPS. Mr Roussel présente en début de séance le cadre de sa présence (la convention DG-ONF / MAA). C'est pour lui une phase de découverte pour la facilitation des mobilités et des parcours professionnels.

Lecture de la déclaration liminaire d'EFA-CGC.

Réponses de l'ONF à la déclaration liminaire

Réponse de M. Kowalski : sur la continuation des ré-organisations malgré la demande du DG, il informe qu'il a eu ce débat en CTT Bourgogne Franche Comté et que les révisions d'organisation des services se poursuivent mais en changeant de cap pour retravailler avec les instances et les organisations syndicales. C'est une phase de transition entre des opérations déjà parties mais pas encore abouties. L'objectif est de reprendre un fonctionnement normal même si cela donne l'impression actuellement d'une imperfection.

Réponse de M. Bourgoïn : Vis-à-vis du calendrier, 3 CPS seraient contraires aux 2 CAP du MAA (même si le MAA a déjà fait 3 CAP mais c'est de manière exceptionnelle). La note de service sur les classements de poste prévoit la possibilité de recours. Ce sera la CPS qui les traitera, l'ONF a les compétences et ne souhaite pas encombrer les CAP. La note sur les classements est une reprise d'anciennes notes, seule la notion de métier est ajoutée. Il leur faudra ajuster les critères de classement pour quelques métiers (RUT, RUP...).

M. Roussel précise que le MAA a aussi le souci de la transparence, d'où le choix de maintenir cette CPS malgré le délai court. Il précise les 3 CAP normales au MAA : mars (liste d'aptitude), printemps et automne pour les mobilités). Il aborde également le projet de loi sur la transformation de la Fonction Publique qui prévoit, au 1er janvier 2020, la disparition des CAP. La façon de faire va changer mais la coordination, l'écoute et la transparence resteront.

EFA-CGC aborde les multiples sources d'accès à l'information sur les postes et le flou engendré dans les canaux de réponse.

Mme Cantin indique que pour novembre, on devrait passer en procédure dématérialisée. Pour les candidatures internes on reste sur la note ONF et le format papier pour la prochaine CPS. Pour l'externe on passera par la plateforme de l'emploi public.

M. Roussel indique que pour l'automne il faudrait une coordination entre le MAA et l'ONF : 2ème jeudi de juillet pour la note de mobilité d'automne, (avec un additif au 15 septembre).

M. Bourgoïn reconnaît l'inquiétude des personnels quant aux incertitudes sur l'avenir de l'Office et les décisions qui pourraient être prises suite au rendu de la mission interministérielle.

Ouverture de la CAP

EFA-CGC réprecise un cas individuel suite à une erreur lors de la dernière CPS. Nous rappelons que, contrairement à ce qui a été dit la dernière fois, cette personne avait bien pris contact avec la structure d'accueil au préalable de sa demande de réintégration. L'avis défavorable émis était donc inapproprié. La DRH répond que le présent compte rendu fera état de cette précision.

Mobilités

Le [tableau des résultats](#) est publié par l'ONF.

Le détail nécessaire est fourni individuellement aux personnes nous ayant confié leur dossier.

Questions diverses

EFA-CGC demande si les IAE issus des concours internes seront gardés à l'ONF : **une réponse affirmative** nous est faite.

Pour l'appel spécial Pyrénées, il nous est précisé qu'il y aura une réunion Skype d'organisée avec les représentants des personnels, puis que **la CAP sera informée à posteriori**. Nous espérons qu'il n'y aura pas d'artefacts.

Au niveau du tableau d'avancement, les proportions nous semblent insuffisantes. **Mme Cantin** annonce en être au stade des candidatures et qu'elle sollicitera le regard de l'IGAPS pour voir s'il faut rectifier les ratios par rapport à ceux du MAA. La CPS n'est pas compétente mais il y a une ouverture pour une possibilité d'échange via Skype. EFA-CGC accepte le principe afin de s'assurer que personne ne soit oublié.

EFA-CGC aborde les CFC (contrats de fin de carrière). **M. Roussel indique** que ce point sera traité à la CAP de novembre et que les discussions avec l'ONF peuvent commencer dès qu'on le veut pour affiner les calendriers et bien se répartir les tâches.

La séance se clôt sur ces discussions.

Les représentants EFA-CGC de la CPS IAE

IAE divisionnaires :

Lionel Richoilley, Sylvie Demirdjian

Joel Conche, Philippe Pucheu

IAE classe normale :

Sarah Colas, Arnaud Métais

Sébastien Etienne, Karine Toffolo